

► **Métiers visés :**

- Mécanicien(ne) en cycles et motocycles ;
- Préparateur(trice) de cycles et motocycles ;
- Mécanicien(ne)-vendeur(euse) motos.

► **Le métier :**

Vous assurez l'entretien courant, les révisions de tous types de bicyclettes, cyclomoteurs, scooters et motos à moteurs 2 et 4 temps ou électriques.

Vous réalisez le service après-vente des cycles (montage, contrôle, réglages, graissage, dévoilage de roues, remplacement des éléments).

Vous effectuez les interventions de service rapide des cycles motorisés légers (vidange, entretien périodique, remplacement des pièces d'usure courantes : pneumatiques, freins, filtres, amortisseurs, contrôles et réglages des moteurs 2 et 4 temps).

Vous remettez en état les moteurs et les organes mécaniques et électriques de motocycles (démontage, contrôle métrologique, échange de pièces et remontage des moteurs, des organes et équipements électriques).

Vous diagnostiquez, dépannez et mettez au point les motocycles, en utilisant les appareils de contrôle et de diagnostic électroniques actuels, ainsi que la documentation technique des constructeurs (manuels, schémas électriques, valeur de contrôle et de réglage spécifiées).

► **Pré requis pour l'entrée en formation :**

- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter).

► **Aptitudes à l'emploi :**

Goût pour la mécanique, bon sens manuel et pratique, bonne déduction logique, capacité d'adaptation face aux évolutions techniques, sens du contact et du service client.

La possession du permis moto (+ de 125 cm³) est généralement exigée pour obtenir un emploi dans la réparation des motocycles.

► **Organisation de la formation :**

La formation de base est organisée en quatre modules :

- Réaliser le montage et le service après-vente des cycles et des vélos à assistance électrique ;
- Effectuer les opérations de maintenance et de mise en service des motocycles ;
- Contrôler et dépanner les motocycles, monter les accessoires ;
- Réparer les motocycles à moteur thermique.

► **Qualification délivrée :**

- **Titre professionnel Mécanicien Réparateur Cycles et Motocycles, Niv 3/Niv V.**

► **Stage de formation professionnelle :**

D'une durée totale de formation de 1046 heures, soit un peu plus de 7 mois, ce stage comprend deux périodes en entreprise, respectivement de deux et trois semaines à l'issue du 2^e et du 4^e module. **Ces périodes en milieu professionnel civil doivent avoir lieu dans des entreprises proposant des activités en rapport avec les connaissances jusque-là acquises par les stagiaires.**

Réalisable sur tout le territoire métropolitain, dans l'entreprise de son choix, ces mises en situation permettent au stagiaire de découvrir les codes du monde de l'entreprise et de s'y faire apprécier, en démontrant son savoir-faire et son savoir-être.

► **Perspectives d'emploi et de carrière :**

Avec l'expérience, vous pouvez gravir les différents échelons du métier et devenir chef d'atelier. Vous pouvez, dans le cadre de l'artisanat, vous mettre à votre compte et ouvrir un magasin de vente avec service après-vente et réparation.

Plus de compétences pour votre avenir